



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2011	2
MESURE ADDITIONNELLE SELON LES IFRS	3
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUEBECOR	6
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	11
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	22
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	26
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	32

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Société ») couvre les principales activités du deuxième trimestre 2011 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Tel qu'expliqué à la note 1 des états financiers consolidés résumés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2011, les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada qui étaient précédemment utilisés pour préparer les états financiers consolidés ont été remplacés avec l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} janvier 2011. Ainsi, les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2011 ont été préparés conformément aux IFRS. Les données comparatives de 2010 ont aussi été redressées.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010. Il devrait également être lu en parallèle avec l'information additionnelle et le détail des ajustements aux données comparatives de 2010, relativement à l'adoption des IFRS, expliqués à la note 17 des états financiers consolidés résumés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2011.

Quebecor est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Quebecor Media exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

Au cours du deuxième trimestre 2011, certains portails spécialisés ont été transférés du secteur Médias d'information au secteur Télécommunications. En conséquence, les données financières sectorielles de la Société des périodes précédentes ont été reclassées afin de refléter ce changement.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2011

- Le chiffre d'affaires de Quebecor a atteint 1,05 G\$ au deuxième trimestre 2011, soit une hausse de 59,4 M\$ (6,0 %). Témoinnant du succès de la stratégie d'investissements et de développement de la Société, les revenus ont affiché une hausse dans tous les secteurs d'activité, malgré le niveau de concurrence élevé observé dans plusieurs de ces secteurs.
- Au cours du deuxième trimestre 2011, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a continué d'enregistrer une croissance importante à son service de téléphonie mobile. Au 30 juin 2011, 203 800 lignes avaient été activées sur son réseau 4G, dont 133 200 nouvelles activations et 70 600 migrations provenant du réseau d'exploitants de réseau mobile virtuel (« ERMV »). Au 30 juin 2011, le réseau 4G de Vidéotron était offert à plus de six millions de personnes.
- Le démarrage du nouveau réseau de services mobiles de Vidéotron a affecté la croissance des résultats du secteur Télécommunications au premier semestre 2011. Au cours des premiers mois suivant un lancement, les revenus générés par un nouveau produit ne sont pas suffisants pour couvrir l'accroissement des dépenses dont, dans le cas du réseau 4G, les frais d'acquisition par nouvelle ligne et la charge d'amortissement. En dépit de ce facteur, le bénéfice d'exploitation du secteur Télécommunications a progressé de 9,7 M\$ (3,7 %) au deuxième trimestre 2011.
- Au deuxième trimestre 2011, augmentation nette de 52 700 unités de service¹ chez Vidéotron, contre 30 100 au deuxième trimestre 2010, soit une hausse de 75,1 %. Pour les six premiers mois de 2011, augmentation nette de 105 300 unités de service, contre 91 100 à la même période de 2010, en hausse de 15,6 %.
- Au deuxième trimestre 2011, la Société a poursuivi son plan d'investissement dans le secteur Médias d'information afin d'augmenter ses sources de revenus. Plusieurs contrats ont été finalisés, notamment entre Imprimeries Quebecor Media inc. (« Imprimeries Quebecor Media ») et Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., soit une entente de cinq ans évaluée à plus de 50,0 M\$, de même qu'entre le Bureau des ventes nationales QMI et Omnicom Group Inc., pour une entente de plusieurs millions.
- Le 20 juillet 2011, Vidéotron a amendé sa facilité de crédit renouvelable de 575,0 M\$ afin de proroger son échéance d'avril 2012 à juillet 2016 et de modifier certains termes et conditions de cette facilité de crédit.

¹ Addition des clients des services de télédistribution, d'accès Internet et de téléphonie par câble auxquels est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

- Le 5 juillet 2011, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ pour un montant en capital net de 294,9 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,1 M\$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux de 6 7/8 % et viennent à échéance le 15 juillet 2021. Le produit de cette émission a été utilisé pour financer le remboursement par anticipation et le retrait d'un montant en capital global de 255,0 M\$US de ses billets de premier rang à un taux de 6 7/8 % échéant en 2014, ainsi que le règlement des contrats de couverture afférents pour un déboursé total de 303,1 M\$.
- Le 22 juin 2011, Quebecor Media a annoncé l'acquisition du Club de hockey junior de Montréal en vue de le relocaliser à Blainville-Boisbriand, dans la couronne nord de Montréal (Québec). Pour réaliser cette acquisition, Quebecor Media s'est associée à un groupe de joueurs et d'anciens joueurs de la Ligue nationale de Hockey, dont Joël Bouchard qui agira à titre de président de l'équipe. Quebecor Media est déjà un diffuseur de matches de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (« LHJMQ ») depuis près d'une dizaine d'années, par l'entremise de la chaîne VOX de Vidéotron. La participation de Quebecor Media dans une équipe de la LHJMQ (sous le nom de L'Armada de Blainville-Boisbriand) permettra d'ajouter des contenus de qualité à la programmation de télédiffusion, notamment dans le cadre du lancement de la chaîne TVA Sports.
- Le 20 juin 2011, Quebecor a amendé son acte de fiducie daté du 19 juin 2001, régissant les obligations émises par la Société, qui étaient échangeables contre des actions à droit de vote subalternes d'AbitibiBowater Inc. (« AbitibiBowater »). En conséquence, le taux d'intérêt applicable est passé de 1,5 % à 0,10 % par année. Toutes les autres conditions de l'acte de fiducie demeurent inchangées.
- Le 31 mai 2011, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a annoncé le lancement de la chaîne TVA Sports prévue au début de l'automne 2011. Afin d'assurer la qualité et la profondeur de ses contenus, TVA Sports a déjà conclu des ententes de diffusion à long terme avec plusieurs propriétés de prestige parmi les plus populaires auprès des amateurs de sport, dont l'équipe de soccer l'Impact de Montréal, l'équipe de hockey les Sénateurs d'Ottawa, les promoteurs de combats de boxe InterBox et Ultimate Fighting Championship®, l'équipe de baseball majeur les Blue Jays de Toronto, les rencontres de soccer de la Ligue des champions de l'UEFA et le tournoi de golf du Championnat de Montréal. Le 20 juillet 2011, Groupe TVA a également annoncé que le réputé chroniqueur sportif Réjean Tremblay avait accepté de joindre son équipe de journalistes. Il collaborera à TVA Sports, au *Journal de Montréal*, au *Journal de Québec* et à d'autres propriétés médias de Quebecor Media.
- Le 2 mai 2011, Groupe TVA a mis en ondes la nouvelle chaîne numérique Mlle, une marque multiplateforme conçue spécialement pour la clientèle féminine.
- Le 18 avril 2011, la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise Sun TV News (« Sun News ») a été mise en ondes en ayant comme mission de couvrir la gamme complète des événements qui ont un impact sur la politique et l'économie canadienne. Ce lancement s'intègre à la stratégie de la Société d'accroître son offre de contenu à valeur ajoutée.
- Le conflit de travail au *Journal de Montréal* s'est terminé au début du deuxième trimestre 2011, avec le retour progressif au travail des employés à compter du 5 avril 2011, conformément au protocole de retour au travail et aux recommandations du médiateur, tels qu'acceptés par les parties. Ce conflit de travail avait débuté en janvier 2009 à la suite d'un lock-out décrété par l'employeur. Les recommandations du médiateur prévoient, entre autres, une plus grande flexibilité en ce qui a trait aux effectifs et au partage de contenu rédactionnel avec les autres entités médias de la Société.

MESURE ADDITIONNELLE SELON LES IFRS

Bénéfice d'exploitation

Dans l'analyse de ses résultats d'exploitation, la Société utilise le bénéfice d'exploitation, tel que présenté dans son état consolidé des résultats, pour évaluer son rendement financier. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation constitue un élément important des régimes de rémunération incitatifs de la Société. Le bénéfice d'exploitation est identifié comme une mesure additionnelle selon les IFRS.

Auparavant, le bénéfice d'exploitation était une mesure non normalisée selon les PCGR du Canada. La Société définissait le bénéfice d'exploitation comme le bénéfice net conformément aux PCGR du Canada, avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La mesure du bénéfice d'exploitation telle qu'utilisée par la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux et la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice, et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies élimine l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Quebecor.

Tableau 1

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	60,0 \$	62,9 \$	95,9 \$	106,3 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(4,0)	(4,6)	6,5	(9,3)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(6,6)	1,3	(16,1)	(1,1)
Perte sur refinancement de dettes	–	(1,9)	(9,3)	(12,3)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	1,7	1,1	6,1	6,0
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	4,1	2,0	6,4	6,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	55,2 \$	60,8 \$	89,5 \$	95,7 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de la planification fiscale.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit un rapprochement avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (cf. « Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs »), moins la portion monétaire de la charge d'intérêt et de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, plus ou moins les impôts exigibles, les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidités établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de cette filiale.

Tableau 2

Rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de cette filiale (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies (tableau 3)	(42,9) \$	72,7 \$	(77,4) \$	84,9 \$
Acquisitions d'immobilisations	174,3	161,5	369,5	295,0
Acquisitions d'actifs incorporels	18,9	24,2	38,9	44,4
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif ¹	(4,0)	(45,9)	(5,0)	(47,3)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	146,3 \$	212,5 \$	326,0 \$	377,0 \$

¹ En 2010, comprend la vente de certains actifs corporels dans le secteur Médias d'information.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés pour la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUEBECOR

Comparaison des deuxièmes trimestres 2011 et 2010

Revenus de 1,05 G\$, en hausse de 59,4 M\$ (6,0 %).

- Augmentation dans tous les secteurs d'activités, soit Télécommunications (53,4 M\$ ou 9,7 % des revenus du secteur), Télédiffusion (6,6 M\$ ou 6,0 %), Loisir et divertissement (5,5 M\$ ou 8,3 %), Technologies et communications interactives (4,3 M\$ ou 18,0 %) et Médias d'information (0,7 M\$ ou 0,3 %).

Bénéfice d'exploitation de 358,5 M\$, en hausse de 6,6 M\$ (1,9 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (9,7 M\$ ou 3,7 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Loisir et divertissement (2,1 M\$ ou 50,0 %).
- Baisse dans les secteurs Médias d'information (11,2 M\$ ou -19,7 %) et Télédiffusion (4,6 M\$ ou -17,1 %).
- Bénéfice d'exploitation stable dans le secteur Technologies et communications interactives.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor Media a entraîné un écart favorable de 6,8 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au deuxième trimestre 2011, par rapport à la même période de 2010. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor a entraîné un écart favorable de 9,6 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2011.
- Si l'on exclut l'impact de la charge de rémunération à base d'actions consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement au quatrième trimestre 2009 de la provision cumulative pour droits de licences de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), le bénéfice d'exploitation était en baisse de 2,8 % au deuxième trimestre 2011, contre une hausse de 10,6 % à la même période de 2010.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 55,2 M\$ (0,86 \$ par action de base), contre 60,8 M\$ (0,95 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2010, soit une baisse de 5,6 M\$ (0,09 \$ par action de base) ou de -9,2 %.

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - la hausse de 29,9 M\$ de la charge d'amortissement ;
 - l'augmentation de 7,9 M\$ de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 6,6 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 60,0 M\$ au deuxième trimestre 2011 (0,93 \$ par action de base), contre 62,9 M\$ (0,98 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2010, soit une baisse de 2,9 M\$ (0,05 \$ par action de base), ou de -4,6 %.

Charge d'amortissement de 121,5 M\$, soit une hausse de 29,9 M\$, qui s'explique essentiellement par l'impact des importants investissements en immobilisations réalisés en 2010 et au cours du premier semestre 2011 dans le secteur Télécommunications, dont le début de l'amortissement des immobilisations et des licences relatives au réseau 4G à la suite de son lancement en septembre 2010.

Frais financiers de 80,4 M\$, en baisse de 1,1 M\$.

- Cette diminution s'explique principalement par :
 - une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation au montant de 2,8 M\$;
 - la baisse du taux d'intérêt des obligations échangeables.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse des taux d'intérêt de base.

Perte sur évaluation et conversion d'instruments financiers de 4,0 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre une perte de 4,6 M\$ au même trimestre de 2010.

Charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 6,6 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre un renversement de charge de 1,3 M\$ au deuxième trimestre 2010, soit un écart défavorable de 7,9 M\$.

- Dans le cadre de la mise en service de son réseau 4G, Vidéotron a enregistré au deuxième trimestre 2011 une charge de 5,9 M\$ relativement aux frais de migration. Vidéotron s'attend à engager des dépenses liées aux frais de migration tant et aussi longtemps que le processus de conversion ne sera pas achevé.
- Un gain de 2,8 M\$ lié à l'aliénation de certains éléments d'actifs avait également été enregistré au deuxième trimestre 2010 dans le secteur Télécommunications.
- Au deuxième trimestre 2010, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 0,7 M\$ avait été enregistrée dans le secteur Médias d'information. De plus, dans le cadre des mesures de restructuration, certains actifs avaient été vendus dans ce secteur, résultant en un gain net de 4,9 M\$ au deuxième trimestre 2010.
- Au cours du deuxième trimestre 2010, la Société avait décidé de mettre fin aux activités de la chaîne de télévision généraliste Sun TV dès la mise en ondes du nouveau service spécialisé Sun News. Conformément à ce repositionnement, le secteur Télédiffusion avait enregistré une charge de dépréciation d'actifs de 5,7 M\$ sur certains équipements et droits de diffusion, contre une charge de dépréciation d'actifs de 0,3 M\$ inscrite au deuxième trimestre 2011.
- Au deuxième trimestre 2011, d'autres éléments spéciaux de 0,4 M\$ ont été enregistrés dans d'autres secteurs.

Perte sur refinancement de dettes néant au deuxième trimestre 2011, contre une perte de 1,9 M\$ à la même période de 2010.

- En mai 2010, Osprey Media Publishing Inc. (« Osprey Media ») (dont les activités ont depuis été intégrées, par voie de liquidation, dans Corporation Sun Media) avait remboursé le solde de sa facilité de crédit à terme et réglé les contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 116,3 M\$. Cette transaction avait entraîné une perte sur refinancement de dettes de 1,9 M\$.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 40,0 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,4 %) au deuxième trimestre 2011, contre 51,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 29,5 %) au deuxième trimestre 2010.

- L'écart favorable de 11,2 M\$ s'explique surtout par la baisse du bénéfice avant impôts.

Comparaison des premiers semestres 2011 et 2010

Revenus de 2,04 G\$, en hausse de 101,8 M\$ (5,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (102,9 M\$ ou 9,5 % des revenus du secteur), Technologies et communications interactives (7,3 M\$ ou 15,3 %), Loisir et divertissement (5,6 M\$ ou 4,4 %) et Télédiffusion (4,1 M\$ ou 1,9 %).
- Recul dans le secteur Médias d'information (1,9 M\$ ou -0,4 %).

Bénéfice d'exploitation de 652,8 M\$, en hausse de 10,5 M\$ (1,6 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (9,1 M\$ ou 1,8 % du bénéfice d'exploitation du secteur) et Loisir et divertissement (3,5 M\$ ou 87,5 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (21,6 M\$ ou -22,6 %) et Télédiffusion (5,7 M\$ ou -17,5 %).

- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor Media a entraîné un écart favorable de 11,6 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier semestre 2011, par rapport à la même période de 2010. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Quebecor a entraîné un écart favorable de 26,9 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2011.
- Si l'on exclut l'impact de la charge de rémunération à base d'actions consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement au quatrième trimestre 2009 de la provision cumulative pour droits de licences de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation a affiché une baisse de 4,2 % au premier semestre 2011, contre une hausse de 11,2 % pour la même période de 2010.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 89,5 M\$ (1,39 \$ par action de base), contre 95,7 M\$ (1,49 \$ par action de base) au premier semestre 2010, soit une baisse de 6,2 M\$ (0,10 \$ par action de base) ou de -6,5 %.

- Cette diminution s'explique surtout par :
 - la hausse de 61,8 M\$ de la charge d'amortissement ;
 - l'augmentation de 15,0 M\$ de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancées en partie par :

- un écart favorable de 15,8 M\$ au chapitre des gains et pertes sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
- la hausse de 10,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- la baisse de 3,0 M\$ de la perte sur refinancement de dettes.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 95,9 M\$ au premier semestre 2011 (1,49 \$ par action de base), contre 106,3 M\$ (1,65 \$ par action de base) au premier semestre 2010, soit une baisse de 10,4 M\$ (0,16 \$ par action de base), ou de -9,8 %.

Charge d'amortissement de 243,0 M\$, soit une hausse de 61,8 M\$, qui s'explique surtout par la même raison que celle mentionnée dans la comparaison des résultats d'exploitation des deuxièmes trimestres 2011 et 2010.

Frais financiers de 161,8 M\$, soit une diminution de 2,0 M\$.

- Cette baisse s'explique principalement par :
 - une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation au montant de 6,7 M\$;
 - la baisse du taux d'intérêt des obligations échangeables.

Contrebalancée en partie par :

- la hausse des taux d'intérêt de base.

Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers de 6,5 M\$ pour les six premiers mois de 2011, contre une perte de 9,3 M\$ à la même période de 2010, soit un écart favorable 15,8 M\$ expliqué surtout par la variation favorable des gains et pertes sur les dérivés incorporés.

Charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 16,1 M\$, contre 1,1 M\$ à la même période de 2010, soit un écart défavorable de 15,0 M\$.

- Dans le cadre de la mise en service de son réseau 4G, Vidéotron a enregistré au cours du premier semestre 2011 une charge de 14,5 M\$ relativement aux frais de migration.
- Un gain de 2,8 M\$ lié à l'aliénation d'éléments d'actif avait également été enregistré dans le secteur Télécommunications au cours du premier semestre 2010.
- Une charge de dépréciation d'actifs incorporels de 0,9 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information au cours du premier semestre 2011. Au cours du premier semestre 2010, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 3,1 M\$ avait été enregistrée dans ce secteur en relation avec des programmes de réduction d'effectifs. De plus, dans le cadre des mesures de restructuration, certains actifs avaient été vendus dans le secteur Médias d'information, résultant en un gain net de 4,9 M\$.

- Une charge de dépréciation d'actifs de 5,7 M\$ avait été enregistrée au premier semestre 2010 dans le secteur Télédiffusion, contre une charge de 0,3 M\$ inscrite au premier semestre 2011.
- Au premier semestre 2011, d'autres éléments spéciaux de 0,4 M\$ ont été enregistrés dans d'autres secteurs.

Perte sur refinancement de dettes de 9,3 M\$ au premier semestre 2011, contre une perte de 12,3 M\$ à la même période de 2010.

- Le 15 février 2011, Corporation Sun Media a remboursé et retiré la totalité de ses billets de premier rang à un taux de 7,625 %, d'un montant en capital global de 205,0 M\$US, et a réglé les contrats de couvertures afférents, représentant une contrepartie en espèces totale de 308,2 M\$. Cette transaction a entraîné une perte sur refinancement de dettes de 9,3 M\$.
- Le 14 janvier 2010, Quebecor Media avait prépayé des sommes tirées sur son prêt à terme « B » pour un montant total de 170,0 M\$US et réglé une partie de ses contrats de couverture afférents, représentant une contrepartie en espèces totale de 206,7 M\$. Cette transaction avait entraîné une perte sur refinancement de dettes de 10,4 M\$.
- En mai 2010, Osprey Media avait remboursé le solde de sa facilité de crédit à terme et réglé les contrats de couverture afférents pour une contrepartie totale en espèces de 116,3 M\$. Cette transaction avait entraîné une perte sur refinancement de dettes de 1,9 M\$.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 59,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,1 %) au premier semestre 2011, comparativement à 74,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,1 %) à la même période de 2010.

- L'écart favorable de 14,6 M\$ s'explique surtout par la baisse du bénéfice avant impôts.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media négatifs de 42,9 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre des flux positifs de 72,7 M\$ à la même période de 2010 (tableaux 3 et 4).

- Cet écart défavorable de 115,6 M\$ s'explique principalement par :
 - la hausse de 102,7 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par une augmentation des débiteurs, due entre autres au retard de certains paiements à la suite du conflit de travail à Postes Canada. Elle s'explique aussi par les écarts défavorables au chapitre des impôts à payer et des frais de restructuration ;
 - un écart défavorable de 41,9 M\$ au chapitre du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, essentiellement attribuable à la vente de certains actifs corporels dans le secteur Médias d'information au deuxième trimestre 2010 ;
 - l'augmentation de 12,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements du secteur Télécommunications dans son réseau 4G et dans la modernisation de son réseau filaire ;
 - l'augmentation de 5,6 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 45,5 M\$ au chapitre des impôts exigibles.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media négatifs de 77,4 M\$ au premier semestre 2011, contre des flux positifs de 84,9 M\$ à la même période de 2010 (tableaux 3 et 4).

- Cet écart défavorable de 162,3 M\$ s'explique principalement par :
 - la hausse de 89,7 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par l'écart défavorable des débiteurs dans certains secteurs, dont Télécommunications, dû entre autres à un cycle différent de facturation, ainsi que Médias d'information et Télédiffusion, et par la variation défavorable des impôts à payer ;
 - l'augmentation de 74,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements du secteur Télécommunications dans son réseau 4G et dans la modernisation de son réseau filaire ;
 - un écart défavorable de 42,3 M\$ au chapitre du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, essentiellement attribuable à la vente de certains actifs corporels dans le secteur Médias d'information au premier semestre 2010 ;

- la baisse de 11,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- l'augmentation de 11,8 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 65,9 M\$ au chapitre des impôts exigibles.

Tableau 3

**Flux de trésorerie libres liés à l'exploitation des activités poursuivies de Quebecor Media
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs :				
Télécommunications	101,0 \$	99,2 \$	162,0 \$	213,7 \$
Médias d'information	42,3	94,8	62,6	128,6
Télédiffusion	14,6	20,4	9,5	22,1
Loisir et divertissement	3,7	(0,3)	3,3	(2,7)
Technologies et communications interactives	(0,9)	0,2	(1,0)	0,7
Siège social et autres	1,6	(1,5)	2,7	(0,5)
	162,3	212,8	239,1	361,9
Portion monétaire de la charge d'intérêt ¹	(74,0)	(72,7)	(147,7)	(146,6)
Portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(6,3)	(0,7)	(14,9)	(3,1)
Impôts exigibles	5,5	(40,0)	5,1	(60,8)
Autres	(0,8)	0,2	(1,4)	1,4
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(129,6)	(26,9)	(157,6)	(67,9)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	(42,9) \$	72,7 \$	(77,4) \$	84,9 \$

¹ Intérêts sur la dette à long terme, effet de change sur les éléments d'exploitation et autres frais d'intérêt.

Tableau 4

**Rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec le bénéfice d'exploitation de Quebecor Media
(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	351,5 \$	352,6 \$	642,5 \$	654,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(174,3)	(161,5)	(369,5)	(295,0)
Acquisition d'actifs incorporels	(18,9)	(24,2)	(38,9)	(44,4)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif ¹	4,0	45,9	5,0	47,3
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	162,3 \$	212,8 \$	239,1 \$	361,9 \$

¹ En 2010, comprend la vente de certains actifs corporels dans le secteur Médias d'information.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011

Revenus de 601,1 M\$, soit une progression de 53,4 M\$ (9,7 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 252,5 M\$, une croissance de 17,0 M\$ (7,2 %) principalement due à l'augmentation des revenus par client, dont l'impact de la hausse de certains tarifs, à l'impact de la croissance de la clientèle, au succès des forfaits haute définition (« HD »), ainsi qu'à la hausse des commandes à la vidéo sur demande et à la télévision payante.
- Revenus des services d'accès Internet de 171,0 M\$, en hausse de 11,8 M\$ (7,4 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle, la hausse de certains tarifs et la migration des clients vers des services plus performants.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 108,2 M\$, soit une hausse de 6,9 M\$ (6,8 %) provenant surtout de la progression de la clientèle et du nombre de lignes à ce service.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 26,0 M\$, une progression de 13,8 M\$ (113,1 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle, notamment en raison du lancement du nouveau réseau en septembre 2010.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 16,1 M\$, en hausse de 1,4 M\$ (9,5 %), surtout attribuable à une croissance des revenus provenant des solutions réseau.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 15,2 M\$, une hausse de 2,4 M\$ (18,8 %) principalement due à l'augmentation des ventes d'appareils mobiles.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 5,0 M\$, un recul de 0,5 M\$ (-9,1 %) surtout attribuable à la fermeture de deux magasins au deuxième trimestre 2011 et à une baisse des ventes de locations dans les magasins comparables.
- Revenus autres de 7,1 M\$, une hausse de 0,5 M\$ (7,6 %).

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 102,85 \$ au deuxième trimestre 2011, contre 94,88 \$ à la même période de 2010, soit une croissance de 7,97 \$ (8,4 %).

Statistiques de clientèles

Unités de service – Au 30 juin 2011, le nombre total d'unités de service s'établissait à 4 419 400, soit une hausse de 52 700 (1,2 %) par rapport au trimestre précédent, contre une augmentation de 30 100 au deuxième trimestre 2010 (tableau 5). Le nombre total d'unités de service a augmenté de 283 900 (6,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2011. Les unités de service représentent l'addition des clients des services de télédistribution, d'accès Internet et de téléphonie par câble, auxquels est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 7 900 clients (-0,4 %) au deuxième trimestre 2011, contre une diminution de 4 000 clients au deuxième trimestre 2010, et a augmenté de 19 200 clients pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2011 (tableau 5). En raison des nombreux déménagements qui ont lieu au Québec au cours du deuxième trimestre, il n'est pas inhabituel d'enregistrer des variations négatives. Toutefois, ces clients sont généralement récupérés dans les premiers jours de juillet. Ainsi, au 15 juillet 2011, tous les clients perdus au deuxième trimestre 2011 avaient déjà été récupérés. À la fin du deuxième trimestre 2011, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 800 700 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 68,3 % en regard de 68,7 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 635 800 résidences à la fin de juin 2011, contre 2 594 500 résidences un an plus tôt).

- Au 30 juin 2011, le service de télé numérique desservait 1 270 400 clients. Ce service a recruté 26 700 clients au deuxième trimestre 2011, en hausse de 2,1 %, contre une progression de 22 100 clients au deuxième trimestre 2010. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 128 400 clients (11,2 %). Au 30 juin 2011, le taux de pénétration des résidences par le service illico télé numérique s'élevait à 48,2 %, contre 44,0 % un an plus tôt.
- La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique est la principale raison expliquant la baisse de 34 600 clients (-6,1 %) au service de télédistribution analogique au deuxième trimestre 2011 (contre une baisse de 26 100 clients au deuxième trimestre 2010). Sur une période de 12 mois, le service de télédistribution analogique a subi un recul de 109 200 clients (-17,1 %).

Accès Internet – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 266 500 au 30 juin 2011, en hausse de 2 900 clients (0,2 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 10 100 clients au deuxième trimestre 2010). Pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2011, le service d'accès Internet par câble a recruté 64 800 clients (5,4 %) (tableau 5). Au 30 juin 2011, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 48,0 %, en regard de 46,3 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – Au 30 juin 2011, ce service comptait 1 141 600 clients, en hausse de 11 800 clients (1,0 %) par rapport au trimestre précédent (contre une progression de 22 300 clients au deuxième trimestre 2010). Ce service a recruté 76 300 clients (7,2 %) depuis la fin du deuxième trimestre 2010 (tableau 5). Au 30 juin 2011, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences de 43,3 %, contre 41,1 % un an plus tôt.

Téléphonie mobile – Au 30 juin 2011, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 210 600, soit une augmentation de 45 900 lignes (27,9 %) par rapport à la fin du mois de mars 2011 (contre une hausse de 1 700 lignes au deuxième trimestre 2010). Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 123 600 (142,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2011. Cette croissance s'explique surtout par l'impact du lancement du nouveau réseau mobile, le 9 septembre 2010 (tableau 5). Depuis ce lancement, 203 800 lignes ont été activées sur le réseau 4G, dont 133 200 nouvelles activations et 70 600 migrations provenant du réseau d'ERMV.

Tableau 5
Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres
(en milliers de clients)

	Jun 2011	Mars 2011	Déc. 2010	Sept. 2010	Jun 2010	Mars 2010	Déc. 2009	Sept. 2009
Télédistribution :								
Analogique	530,3	564,9	592,0	619,7	639,5	665,6	692,9	717,3
Numérique	1 270,4	1 243,7	1 219,6	1 182,3	1 142,0	1 119,9	1 084,1	1 042,4
	1 800,7	1 808,6	1 811,6	1 802,0	1 781,5	1 785,5	1 777,0	1 759,7
Internet par câble	1 266,5	1 263,6	1 252,1	1 233,8	1 201,7	1 191,6	1 170,6	1 145,4
Téléphonie par câble	1 141,6	1 129,8	1 114,3	1 098,1	1 065,3	1 043,0	1 014,0	979,1
Téléphonie mobile ¹	210,6	164,7	136,1	95,4	87,0	85,3	82,8	79,8
Total (unités de service)	4 419,4	4 366,7	4 314,1	4 229,3	4 135,5	4 105,4	4 044,4	3 964,0

¹ En milliers de lignes.

Bénéfice d'exploitation de 274,2 M\$, en hausse de 9,7 M\$ (3,7 %).

- La hausse du bénéfice d'exploitation s'explique surtout par :
 - la croissance de la clientèle à tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs dont les services de télédistribution et d'accès Internet ;
 - l'augmentation de la contribution des forfaits HD, des terminaux supplémentaires et de la télévision payante ;
 - la migration de clients vers des services plus performants en accès Internet ;
 - la variation favorable de 5,7 M\$ de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse des frais d'exploitation, dont les coûts liés à la mise en place du réseau 4G comprenant les coûts d'acquisition d'environ 482 \$ par nouvelle ligne (soit les coûts directs, y compris les frais de ventes, de publicité et de marketing, ainsi que les subventions sur les appareils) et les coûts généraux liés à l'exploitation des sites ;
- certains frais d'exploitation qui étaient capitalisés au cours de la période de mise en place du nouveau réseau de services mobiles, expliquant aussi l'écart défavorable des frais d'exploitation du deuxième trimestre 2011 lorsque comparé au même trimestre de 2010.

- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement au quatrième trimestre 2009 des droits de licences de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation du secteur a augmenté de 1,5 % au deuxième trimestre 2011, contre une hausse de 12,7 % à la même période de 2010.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 54,4 % au deuxième trimestre 2011, contre 51,7 % à la même période de 2010.

- Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse des coûts d'exploitation liée à la mise en place du réseau 4G, contrebalancée en partie par l'impact de la hausse de certains tarifs.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2011

Revenus de 1,18 G\$, soit une hausse de 102,9 M\$ (9,5 %) essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 498,1 M\$, soit une hausse de 32,7 M\$ (7,0 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 339,4 M\$, en hausse de 22,3 M\$ (7,0 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 215,5 M\$, soit une hausse de 15,8 M\$ (7,9 %).
- Revenus du service de téléphonie mobile de 46,7 M\$, en hausse de 22,9 M\$ (96,2 %).
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 31,2 M\$, en hausse de 2,5 M\$ (8,7 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 28,3 M\$, une hausse de 6,3 M\$ (28,6 %).
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron de 10,3 M\$, en baisse de 0,9 M\$ (-8,0 %).
- Revenus autres de 14,8 M\$, en hausse de 1,2 M\$ (8,8 %).

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 101,31 \$ au premier semestre 2011, contre 94,00 \$ à la même période de 2010, en hausse de 7,31 \$ (7,8 %).

Statistiques de clientèle

Unités de service – Hausse de 105 300 unités de service (2,4 %) au cours du premier semestre 2011, contre une augmentation de 91 100 unités de service pendant le premier semestre 2010.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 10 900 clients (-0,6 %) au cours des six premiers mois de 2011, contre une hausse de 4 500 clients à la même période de 2010.

- Hausse de 50 800 clients (4,2 %) au service de télé numérique pour le premier semestre 2011, contre une augmentation de 57 900 clients à la même période de 2010.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 61 700 clients (-10,4 %), contre une perte de 53 400 clients au premier semestre 2010.

Accès Internet – Un total de 14 400 nouveaux clients, soit une hausse de 1,2 %, ont été recrutés au service d'accès Internet par câble, contre 31 100 clients à la période correspondante de 2010.

Téléphonie par câble – Augmentation de 27 300 clients (2,4 %) au premier semestre 2011, contre une progression de 51 300 clients à la même période de 2010.

Téléphonie mobile – Augmentation de 74 500 lignes, soit une hausse de 54,7 %, au cours du premier semestre 2011, contre une augmentation de 4 200 lignes à la même période de 2010.

Bénéfice d'exploitation de 528,7 M\$, en hausse de 9,1 M\$ (1,8 %).

- La hausse du bénéfice d'exploitation s'explique surtout par :
 - la croissance de la clientèle à tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs dont les services de télédistribution et d'accès Internet ;
 - l'augmentation de la contribution des forfaits HD, des terminaux supplémentaires, de la vidéo sur demande et de la télévision payante ;
 - la migration de clients vers des services plus performants en accès Internet ;
 - la variation favorable de 11,3 M\$ de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse des frais d'exploitation, dont les coûts liés à la mise en place du réseau 4G comprenant les coûts d'acquisition d'environ 482 \$ par nouvelle ligne (soit les coûts directs, y compris les frais de ventes, de publicité et de marketing, ainsi que les subventions sur les appareils) et les coûts généraux liés à l'exploitation des sites ;
 - certains frais d'exploitation qui étaient capitalisés au cours de la période de mise en place du nouveau réseau de services mobiles, expliquant aussi l'écart défavorable des frais d'exploitation du premier semestre 2011 lorsque comparé à la même période de 2010 ;
 - les promotions sur la vente de terminaux numériques.
- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement au quatrième trimestre 2009 des droits de licences de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation du secteur a diminué de 0,4 % au premier semestre 2011, contre une hausse de 13,6 % à la même période de 2010.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 55,4 % au premier semestre 2011, contre 52,0 % au même semestre de 2010. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont connu une diminution pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 101,0 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre 99,2 M\$ à la même période de 2010 (tableau 6).

- La hausse de 9,7 M\$ du bénéfice d'exploitation a été contrebalancée en partie par l'augmentation de 9,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations, attribuable pour l'essentiel aux investissements dans le réseau 4G et dans la modernisation du réseau filaire.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 162,0 M\$ au premier semestre 2011, contre 213,7 M\$ à la même période de 2010 (tableau 6), soit une baisse de 51,7 M\$ expliquée surtout par l'augmentation de 61,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations pour les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011, contrebalancée en partie par la hausse de 9,1 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 6 : Télécommunications
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	274,2 \$	264,5 \$	528,7 \$	519,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(161,8)	(152,4)	(340,4)	(278,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	(13,0)	(16,1)	(28,9)	(31,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	1,6	3,2	2,6	4,5
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	101,0 \$	99,2 \$	162,0 \$	213,7 \$

Médias d'information

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011

Revenus de 267,5 M\$, en hausse de 0,7 M\$ (0,3 %).

- Revenus publicitaires en hausse de 1,4 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 8,2 % et revenus de tirage en baisse de 8,6 %, dont plus de la moitié de cette variation est attribuable à des réductions de prix et à des promotions.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 4,2 %, tandis que les revenus des journaux régionaux ont augmenté de 4,9 %. En excluant les acquisitions d'entreprises, les revenus des journaux régionaux ont diminué de 2,1 %.
- Les revenus des portails ont diminué de 24,8 %, dû pour l'essentiel à une baisse des revenus des portails généralistes, expliquée surtout par une diminution des revenus de publicité et par le transfert à la filiale Nurun inc. (« Nurun ») des activités intercompagnies de création de site Web.

Bénéfice d'exploitation de 45,7 M\$ en baisse de 11,2 M\$ (-19,7 %).

- Cette diminution est principalement attribuable à :
 - l'impact de la baisse des revenus des quotidiens urbains, des journaux régionaux comparables et des portails ;
 - la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais liés au lancement de journaux régionaux au Québec ;
 - l'écart défavorable lié aux investissements dans Réseau Quebecor Media et dans Quebecor MediaPages^{MC} ;
 - l'impact de la hausse du prix du papier de 1,4 M\$.

Contrebalancés en partie par :

- la variation favorable de 1,7 M\$ liée au régime de rémunération à base d'actions ;
- l'écart favorable de 1,6 M\$ sur le plan des crédits d'impôts multimédias sur la main-d'œuvre ;
- la contribution des entreprises acquises.
- En excluant l'impact de la charge de rémunération à base d'actions ainsi que les investissements dans Réseau Quebecor Media et Quebecor MediaPages^{MC}, la baisse du bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre 2011 s'est établie à 13,7 %, contre une hausse de 10,4 % à la même période de 2010.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 82,9 % au deuxième trimestre 2011, contre 78,7 % à la même période de 2010.

- Cette hausse s'explique surtout par :
 - les investissements dans le lancement de nouveaux journaux régionaux au Québec, Réseau Quebecor Media et Quebecor MediaPages^{MC} ;
 - l'impact défavorable lié à la composante fixe des coûts d'exploitation (qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus) ;
 - la hausse du prix du papier.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2011

Revenus de 507,6 M\$, en baisse de 1,9 M\$ (-0,4 %).

- Revenus publicitaires en hausse de 1,3 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 1,6 % et revenus de tirage en baisse de 8,1 %, dont plus de la moitié de cette variation est attribuable à des réductions de prix et à des promotions.
- Les revenus des quotidiens urbains ont diminué de 3,1 %, tandis que les revenus des journaux régionaux ont augmenté de 2,6 %. En excluant les acquisitions d'entreprises, les revenus des journaux régionaux ont diminué de 3,1 %.
- Les revenus des portails ont diminué de 10,0 %, dû pour l'essentiel à la même raison que celle évoquée dans l'analyse du deuxième trimestre.

Bénéfice d'exploitation de 74,0 M\$ en baisse de 21,6 M\$ (-22,6 %).

- Cette diminution est principalement attribuable à :
 - l'impact de la baisse des revenus comparables ;
 - la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais liés au lancement de journaux régionaux au Québec ;
 - l'écart défavorable lié aux investissements dans Réseau Quebecor Media et dans Quebecor MediaPages^{MC} ;
 - l'impact de la hausse du prix du papier de 3,9 M\$.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 8,2 M\$ sur le plan des crédits d'impôts multimédias sur la main-d'œuvre ;
- la variation favorable de 4,1 M\$ liée au régime de rémunération à base d'actions ;
- la contribution des entreprises acquises.
- En excluant l'impact de la charge de rémunération à base d'actions, ainsi que les investissements dans Réseau Quebecor Media et Quebecor MediaPages^{MC}, la baisse du bénéfice d'exploitation au premier semestre 2011 s'est établie à 14,2 %, contre une hausse de 18,3 % à la même période de 2010.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 85,4 % au premier semestre 2011, contre 81,2 % au même semestre de 2010. Cet écart s'explique surtout par les mêmes écarts défavorables que ceux évoqués ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011, contrebalancé en partie par la réduction des coûts due à la hausse des crédits d'impôts sur la main-d'œuvre.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 42,3 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre 94,8 M\$ au même trimestre de 2010 (tableau 7).

- Cette baisse de 52,5 M\$ s'explique surtout par un écart défavorable de 39,5 M\$ au chapitre du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, lié surtout à la vente de certains actifs corporels au deuxième trimestre 2010, et par l'écart défavorable de 11,2 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 62,6 M\$ au premier semestre 2011, contre 128,6 M\$ à la même période de 2010 (tableau 7), soit une baisse de 66,0 M\$ qui s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse du deuxième trimestre 2011.

Tableau 7 : Médias d'information
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	45,7 \$	56,9 \$	74,0 \$	95,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(2,5)	(1,0)	(8,4)	(3,3)
Acquisitions d'actifs incorporels	(3,3)	(3,0)	(5,4)	(5,7)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif ¹	2,4	41,9	2,4	42,0
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	42,3 \$	94,8 \$	62,6 \$	128,6 \$

¹ En 2010, comprend la vente de certains actifs corporels.

Télédiffusion

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011

Revenus de 117,5 M\$, en hausse de 6,6 M\$ (6,0 %).

- Les revenus des activités de télévision ont augmenté de 8,0 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - la hausse des revenus publicitaires, de production et de vidéo sur demande du Réseau TVA ;
 - l'augmentation des revenus publicitaires et d'abonnement aux chaînes spécialisées ;
 - la progression des revenus de TVAccès.

Contrebalancées en partie par :

- la baisse des revenus publicitaires compte tenu du repositionnement de la chaîne généraliste Sun TV à la suite de la création de Sun News.
- Les revenus totaux d'édition ont diminué de 0,9 M\$, surtout en raison d'une baisse des revenus en kiosque.

Bénéfice d'exploitation de 22,3 M\$, en baisse de 4,6 M\$ (-17,1 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en baisse de 3,7 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'augmentation des frais d'exploitation liés au lancement de la chaîne Sun News ;
 - la hausse des coûts de contenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées, attribuable aux nouvelles chaînes, à la production de certaines émissions et à la stratégie de programmation.

Contrebalancées en partie par :

- l'impact de la hausse de revenus.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation en baisse de 0,8 M\$, principalement attribuable à l'impact de la baisse des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 81,0 % au deuxième trimestre 2011, contre 75,7 % à la même période de 2010. Cette augmentation des coûts en proportion des revenus s'explique surtout par l'augmentation des frais d'exploitation liés au lancement de la chaîne Sun News et par la hausse des coûts du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2011

Revenus de 224,6 M\$, en hausse de 4,1 M\$ (1,9 %).

- Les revenus des activités de télévision ont augmenté de 6,4 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - la hausse des revenus publicitaires, de production et de vidéo sur demande du Réseau TVA ;
 - l'augmentation des revenus publicitaires et d'abonnement des chaînes spécialisées ;
 - la progression des revenus de TVAccès.

Contrebalancées en partie par :

- le recul des revenus publicitaires compte tenu du repositionnement de la chaîne généraliste Sun TV par suite de la création de Sun News ;
 - la baisse des revenus de TVA Films en raison de la sortie d'un plus grand nombre de titres à succès au premier semestre 2010 ;
 - la diminution des revenus de TVA Boutiques.
- Les revenus totaux d'édition ont diminué de 1,8 M\$, surtout en raison d'une baisse des revenus en kiosque.

Bénéfice d'exploitation de 26,9 M\$, en baisse de 5,7 M\$ (-17,5 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en baisse de 4,3 M\$, qui s'explique surtout par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation en baisse de 1,4 M\$, qui s'explique principalement par l'impact de la baisse des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 88,0 % au premier semestre 2011, contre 85,2 % à la même période de 2010. Cette augmentation des coûts en proportion des revenus s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 14,6 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre 20,4 M\$ pour la même période de 2010 (tableau 8), soit un écart défavorable de 5,8 M\$, qui s'explique surtout par la baisse de 4,6 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation de 9,5 M\$ pour le premier semestre 2011, contre 22,1 M\$ à la même période de 2010, soit une diminution de 12,6 M\$ (tableau 8). Cet écart est principalement attribuable à la hausse de 6,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et de la baisse de 5,7 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 8 : Télédiffusion

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	22,3 \$	26,9 \$	26,9 \$	32,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(6,5)	(4,9)	(15,4)	(8,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,2)	(2,4)	(2,0)	(2,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	—	0,8	—	0,8
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	14,6 \$	20,4 \$	9,5 \$	22,1 \$

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011

Revenus de 71,5 M\$, en hausse de 5,5 M\$ (8,3 %) par rapport au deuxième trimestre 2010.

- Hausse de 10,9 % des revenus de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») qui s'explique surtout par :
 - une hausse des ventes en production due à des revenus plus élevés provenant de la production de spectacles, dont le succès obtenu avec la production du spectacle *Le retour de nos idoles* ;
 - une augmentation de 16,3 % des revenus de distribution.
- Hausse de 4,2 % des revenus du secteur Livres qui s'explique surtout par l'augmentation des revenus de diffusion auprès des librairies et des grandes surfaces, et par la hausse des revenus d'édition en littérature générale, contrebalancé en partie par la baisse des ventes de manuels en édition scolaire destinés aux élèves des niveaux secondaires du Québec.

Bénéfice d'exploitation de 6,3 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre 4,2 M\$ à la même période de 2010. Cet écart favorable de 2,1 M\$ est surtout dû à l'impact de la hausse des revenus et à l'augmentation de certaines contributions marginales.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2011

Revenus de 132,9 M\$, en hausse de 5,6 M\$ (4,4 %).

- Hausse de 5,5 % des revenus de Groupe Archambault qui s'explique surtout par :
 - une hausse des ventes en production, due à des revenus plus élevés provenant de la production de spectacles et de disques ;
 - une augmentation de 7,3 % des revenus de distribution.
- Hausse de 3,1 % des revenus du secteur Livres, essentiellement en raison des facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011.

Bénéfice d'exploitation de 7,5 M\$, soit une hausse de 3,5 M\$ (87,5 %) qui s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation de 3,7 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre des flux négatifs de 0,3 M\$ à la même période de 2010 (tableau 9).

- Cet écart favorable de 4,0 M\$ s'explique par la hausse de 2,1 M\$ du bénéfice d'exploitation et la baisse de 1,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie d'exploitation de 3,3 M\$ pour les six premiers mois de 2011, contre des flux négatifs de 2,7 M\$ à la même période de 2010 (tableau 9).

- Cet écart favorable de 6,0 M\$ s'explique par la hausse de 3,5 M\$ du bénéfice d'exploitation et la baisse de 2,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 9: Loisir et divertissement
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	6,3 \$	4,2 \$	7,5 \$	4,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(1,2)	(1,8)	(1,6)	(2,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,4)	(2,7)	(2,6)	(4,1)
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	3,7 \$	(0,3) \$	3,3 \$	(2,7) \$

Technologies et communications interactives

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2011

Revenus de 28,2 M\$, en hausse de 4,3 M\$ (18,0 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - la hausse des activités auprès de clients au Canada (générées entre autres par le transfert d'activités technologiques intercompagnies auparavant dans le secteur Médias d'information), en Europe et en Asie ;
 - les écarts favorables sur la conversion de devises, principalement en Europe.

Contrebalancés partiellement par :

- une diminution des activités auprès de clients gouvernementaux.

Bénéfice d'exploitation de 1,3 M\$, stable par rapport au deuxième trimestre 2010.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2011

Revenus de 55,0 M\$, en hausse de 7,3 M\$ (15,3 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - la hausse des activités auprès de clients au Canada (générées entre autres par le transfert d'activités technologiques intercompagnies auparavant inscrites dans le secteur Médias d'information) et en Europe.

Contrebalancée partiellement par :

- une diminution des activités auprès de clients gouvernementaux.

Bénéfice d'exploitation de 2,2 M\$, en baisse de 0,1 M\$ (-4,3 %).

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 0,9 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre des flux positifs de 0,2 M\$ à la même période de 2010 (tableau 10).

- Cet écart défavorable de 1,1 M\$ est attribuable à la hausse des acquisitions d'immobilisations.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 1,0 M\$ au premier semestre 2011, contre des flux positifs de 0,7 M\$ à la même période de 2010 (tableau 10), soit une baisse de 1,7 M\$.

- Cet écart défavorable s'explique essentiellement par la hausse de 1,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 10 : Technologies et communications interactives
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice d'exploitation	1,3 \$	1,3 \$	2,2 \$	2,3 \$
Acquisitions d'immobilisations	(2,2)	(1,1)	(3,2)	(1,6)
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	(0,9) \$	0,2 \$	(1,0) \$	0,7 \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Exploitation

Deuxième trimestre 2011

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 141,5 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre 207,3 M\$ à la même période de 2010.

- Cet écart défavorable de 65,8 M\$ s'explique principalement par :
 - la hausse de 112,1 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par une augmentation des débiteurs, due entre autres au retard de certains paiements à la suite du conflit de travail à Postes Canada. Elle s'explique aussi par les écarts défavorables au chapitre des impôts à payer et des frais de restructuration ;
 - l'augmentation de 5,6 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancées en partie par :

- l'écart favorable de 45,5 M\$ au chapitre des impôts exigibles ;
- la hausse de 6,6 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Premier semestre 2011

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 312,2 M\$ au premier semestre 2011, contre 362,9 M\$ à la même période de 2010.

- Cet écart défavorable de 50,7 M\$ s'explique surtout par :
 - la hausse de 114,2 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par l'écart défavorable des débiteurs dans certains secteurs, dont Télécommunications, dû entre autres à un cycle différent de facturation, ainsi que Médias d'information et Télédiffusion, et par la variation défavorable des impôts à payer ;
 - l'augmentation de 11,8 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancées en partie par :

- l'écart favorable de 65,9 M\$ au chapitre des impôts exigibles ;
- la hausse de 10,5 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Fonds de roulement négatif de 34,4 M\$ au 30 juin 2011, contre un fonds de roulement négatif de 44,9 M\$ au 31 décembre 2010. L'impact de la diminution des créditeurs et charges à payer, des provisions et des revenus reportés a été contrebalancé en bonne partie par la baisse des espèces et quasi-espèces attribuable au financement des activités d'investissement.

Financement

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 3,5 M\$ au cours du premier semestre 2011. Variation nette favorable de 14,4 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours des six premiers mois de 2011, la dette a augmenté pour la raison suivante :
 - l'émission par Quebecor Media, le 5 janvier 2011, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$ pour un produit net de 319,9 M\$ (déduction faite des frais de financement) comportant un coupon de 7,375 % et échéant en janvier 2021.

Au cours de la même période, les diminutions de la dette se résument comme suit :

- le remboursement par anticipation le 15 février 2011 de la totalité des billets de premier rang en circulation de Corporation Sun Media d'un montant en capital global de 205,0 M\$US portant intérêt à un taux de 7,625 % et échéant le 15 février 2013 ;
 - l'incidence favorable du taux de change estimée à 75,8 M\$. La baisse liée à ce facteur est contrebalancée par une hausse du passif (ou une baisse de l'actif) lié aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - les remboursements courants totalisant 22,9 M\$ sur la facilité de crédit bancaire et autres de Quebecor Media ;
 - la baisse de 7,2 M\$ de la dette due à la variation favorable de la juste valeur des dérivés incorporés, expliquée principalement par l'évolution des taux d'intérêt ;
 - la baisse de 15,0 M\$ de la dette de Quebecor.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un passif net de 451,2 M\$ au 31 décembre 2010 à un passif net de 436,8 M\$ au 30 juin 2011. Cette variation favorable nette de 14,4 M\$ a été occasionnée principalement par :
 - le règlement et la révocation des contrats de couverture par Corporation Sun Media à la suite du remboursement par anticipation et le retrait, le 15 février 2011, de la totalité de ses billets de premier rang.

Contrebalancé en partie par :

- l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
 - l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport à l'évolution aux États-Unis.
- Le 20 juin 2011, Quebecor a amendé son acte de fiducie daté du 19 juin 2001, régissant les obligations émises par la Société, qui étaient échangeables contre des actions à droit de vote subalternes d'AbitibiBowater. En conséquence, le taux d'intérêt applicable est passé de 1,5 % à 0,10 % par année. Toutes les autres conditions de l'acte de fiducie demeurent inchangées.
 - Le 5 juillet 2011, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital de 300,0 M\$ pour un produit net de 294,9 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,1 M\$. Ces billets portent intérêt à un taux de 6 7/8 %, payables semestriellement les 15 juin et 15 décembre, et viennent à échéance le 15 juillet 2021.
 - Le 18 juillet 2011, Vidéotron a remboursé et retiré un montant en capital de 255,0 M\$US de ses billets de premier rang à un taux de 6 7/8 %, et a réglé les contrats de couverture afférents, pour une contrepartie en espèces totale de 303,1 M\$.
 - Le 20 juillet 2011, Vidéotron a amendé sa facilité de crédit renouvelable de 575,0 M\$ afin de proroger son échéance d'avril 2012 à juillet 2016 et de modifier certains termes et conditions de cette facilité de crédit.

Investissement

Deuxième trimestre 2011

Acquisitions d'immobilisations de 174,5 M\$ au deuxième trimestre 2011, comparativement à 162,0 M\$ à la même période de 2010. L'écart s'explique surtout par les investissements du secteur Télécommunications dans le réseau 4G et dans la modernisation de son réseau filaire.

Acquisitions d'actifs incorporels de 18,9 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre 24,2 M\$ à la même période de 2010.

Acquisitions d'entreprises de 5,0 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre un montant de 0,1 M\$ à la même période de 2010.

- Au deuxième trimestre 2011, acquisition de certaines compagnies pour un montant total de 5,0 M\$, principalement dans le secteur Loisir et divertissement.

Produit de l'aliénation d'éléments d'actif de 4,0 M\$ au deuxième trimestre 2011, contre 45,9 M\$ au deuxième trimestre 2010.

- Au deuxième trimestre 2010, disposition de certains actifs corporels, principalement dans le secteur Médias d'information.

Premier semestre 2011

Acquisitions d'immobilisations de 369,7 M\$, comparativement à 295,8 M\$ à la même période de 2010. L'écart s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus dans l'analyse du deuxième trimestre 2011.

Acquisition d'actifs incorporels de 38,9 M\$ au premier semestre 2011, contre 44,4 M\$ à la même période de 2010.

Acquisitions d'entreprises de 50,1 M\$ au premier semestre 2011, contre 1,1 M\$ à la même période de 2010, soit une hausse de 49,0 M\$, dont l'impact de l'acquisition de journaux régionaux dans le secteur Médias d'information au premier semestre 2011.

Produit de l'aliénation d'éléments d'actif de 5,0 M\$ au premier semestre 2011, contre 47,3 M\$ au premier semestre 2010. Cet écart provient essentiellement du facteur mentionné ci-dessus dans l'analyse des investissements des deuxièmes trimestres 2011 et 2010.

Situation financière au 30 juin 2011

Liquidités disponibles nettes de 860,7 M\$ pour Quebecor Media et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 49,1 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 811,6 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 94,1 M\$ pour Quebecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 1,2 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 95,3 M\$.

Dettes consolidées totalisant 3,63 G\$ au 30 juin 2011, soit une hausse de 3,5 M\$. Variation nette favorable de 14,4 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf « Financement » ci-dessus).

La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 1,73 G\$ de Vidéotron (1,79 G\$ au 31 décembre 2010), de 37,8 M\$ de Corporation Sun Media (240,0 M\$ au 31 décembre 2010), de 96,0 M\$ de Groupe TVA (93,9 M\$ au 31 décembre 2010), de 1,67 G\$ de Quebecor Media (1,40 G\$ au 31 décembre 2010) et de 90,5 M\$ de Quebecor (105,5 M\$ au 31 décembre 2010).

Au 30 juin 2011, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 11

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Quebecor

Période de 12 mois terminée les 30 juin

(en millions de dollars canadiens)

2012	15,2	\$
2013	258,1	
2014	695,8	
2015	85,6	
2016	1 354,9	
2017 et ultérieurement	1 306,4	
Total	3 716,0	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Quebecor était d'environ 5,0 ans au 30 juin 2011 (4,9 ans au 31 décembre 2010). La dette était constituée approximativement de 82,2 % de titres à taux fixe (74,1 % au 31 décembre 2010) et de 17,8 % de titres à taux variable (25,9 % au 31 décembre 2010).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler les engagements de fonds prévus en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de déboursés dans le cadre de la couverture des devises, de contribution conformément aux régimes de retraite et au paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 30 juin 2011, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

Dividendes déclarés

- Le 9 août 2011, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 20 septembre 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 26 août 2011.

Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2011

Tableau 12

Bilan consolidé de Quebecor

Analyse des principales variations entre les 30 juin 2011 et 31 décembre 2010

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2011	31 déc. 2010	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Espèces et quasi-espèces et espèces et quasi-espèces en fiducie	53,3	\$ 248,0	\$ (194,7)	Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement
Immobilisations	2 970,6	2 812,9	157,7	Acquisition d'immobilisations (cf. « Investissements »), moins l'amortissement de la période
Écart d'acquisition	3 534,9	3 505,2	29,7	Impact d'acquisitions d'entreprises dans le secteur Médias d'information
Passif				
Créditeurs et frais courus, y compris les provisions	701,1	825,8	(124,7)	Incidence de la variation courante des activités
Revenus reportés	250,3	275,1	(24,8)	Impact d'un cycle différent de facturation des clients dans le secteur Télécommunications
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	3 627,3	3 623,8	3,5	Cf. « Financement »
Instruments financiers dérivés nets ¹	436,8	451,2	(14,4)	Cf. « Financement »
Passif d'impôts différés nets ¹	493,1	431,9	61,2	Utilisation d'avantages fiscaux et réclamation d'allocation du coût en capital en excédent de l'amortissement comptable

¹ Passif à long terme moins l'actif à long terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 juin 2011, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 13.

Tableau 13
Obligations contractuelles de Quebecor au 30 juin 2011
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	3 716,0 \$	15,2 \$	953,9 \$	1 440,5 \$	1 306,4 \$
Paiement d'intérêts ²	1 618,0	275,3	574,7	437,6	330,4
Contrats de location-exploitation	283,7	65,9	93,3	55,9	68,6
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	124,7	83,9	35,5	4,2	1,1
Instruments financiers dérivés ³	476,6	0,6	229,1	136,2	110,7
Total des obligations contractuelles	6 219,0 \$	440,9 \$	1 886,5 \$	2 074,4 \$	1 817,2 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2011.

³ Estimation des déboursés futurs, déduction faite des encaissements futurs liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

Les dispositions législatives visant à assurer la sécurité juridique de l'entente de mars 2011 liant Quebecor Media à la Ville de Québec pour la gestion du futur amphithéâtre n'ont pu être adoptées par le gouvernement du Québec avant la fin de la session parlementaire de juin 2011. Ce sujet sera de nouveau à l'ordre du jour à la reprise des travaux parlementaires en septembre 2011.

Instruments financiers

Quebecor et ses filiales disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, une dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, une dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Au 30 juin 2011, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour réduire les risques auxquels l'exposent les taux de change et d'intérêt. Elle a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt pour couvrir le risque de change de la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars U.S. En outre, Quebecor Media utilise des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme.

De plus, Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques, de modems, d'appareils mobiles et d'autres équipements, dont ceux pour le réseau 4G du secteur Télécommunications. Elle a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir des paiements contractuels futurs en euros.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises conclues par Quebecor Media comprennent une option qui permet à chaque partie de clore la transaction à une date spécifique, à la valeur de règlement ayant cours à ce moment.

La juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés au 30 juin 2011 est présentée au tableau 14.

Tableau 14
Juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés
(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2011		31 décembre 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur actif (passif)	Valeur comptable	Juste valeur actif (passif)
Dette à long terme ¹	(3 716,0) \$	(3 890,6) \$	(3 701,0) \$	(3 877,8) \$
Instruments financiers dérivés :				
Options de règlement anticipé	94,9	94,9	88,8	88,8
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(1,2)	(1,2)	(1,3)	(1,3)
Contrats à terme de devises	(4,1)	(4,1)	(2,4)	(2,4)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	(431,5)	(431,5)	(447,5)	(447,5)

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée au moyen de modèles d'évaluation qui projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et les facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du taux de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments financiers dérivés est également rajustée pour refléter le risque de défaillance de crédit, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en appliquant une prime liée au risque de défaillance de crédit due à une exposition nette par la contrepartie ou la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés est déterminée selon les modèles d'évaluation des options, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation.

Les pertes (gains) sur évaluation et conversion des instruments financiers pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2011 sont résumés dans le tableau 15.

Table 15
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Perte (gain) sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	2,5 \$	3,0 \$	(7,6) \$	8,4 \$
Perte (gain) sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	—	1,4	—	(2,2)
Perte sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	1,5	0,2	1,1	3,1
	4,0 \$	4,6 \$	(6,5) \$	9,3 \$

Des pertes de 6,8 M\$ et de 6,0 M\$, respectivement au deuxième trimestre 2011 et au premier semestre 2011, ont été inscrits aux autres éléments du résultat global, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gains de 76,3 M\$ et de 103,1 M\$ respectivement au deuxième trimestre 2010 et au premier semestre 2010).

Opérations entre apparentés

Au cours du deuxième trimestre 2011, la Société et ses filiales ont effectué des achats et engagé des dépenses de loyer avec des sociétés apparentées pour un montant de 0,6 M\$ (0,5 M\$ à la même période de 2010) compris dans les coûts des ventes, frais de ventes et d'administration. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés apparentées pour un montant de 0,7 M\$ (0,8 M\$ au deuxième trimestre 2010). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours du premier semestre 2011, la Société et ses filiales ont effectué des achats et engagé des dépenses de loyer avec des sociétés apparentées pour un montant de 1,2 M\$ (1,3 M\$ à la même période de 2010) compris dans les coûts des ventes, frais de ventes et d'administration. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés apparentées pour un montant de 1,6 M\$ (2,0 M\$ au premier semestre 2010). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 16 présente les données du capital-actions de la Société au 31 juillet 2011. De plus, 2 290 234 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 31 juillet 2011.

Tableau 16
Capital-actions
(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2011	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	19 704 670	8,8 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droits de vote)	44 612 352	337,8 \$

Le 10 août 2011, la Société a déposé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités dans le but de racheter pour annulation, entre le 12 août 2011 et le 10 août 2012, un maximum de 985 233 actions catégorie A à droits de vote multiples (les « actions catégorie A ») et de 4 453 304 actions subalternes catégorie B comportant droit de vote (les « actions catégorie B ») de la Société, représentant approximativement 5 % des actions catégorie A émises et en circulation et 10 % des actions catégorie B détenues dans le public à la date du dépôt de l'offre. La Société rachètera ses actions catégorie A et ses actions catégorie B au cours du marché au moment de l'achat, plus les frais de courtage.

Développements récents en comptabilité au Canada

Tel qu'indiqué à la note 1 des états financiers consolidés résumés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2011, la Société a adopté les IFRS le 1^{er} janvier 2011. Les données financières de 2010 ont été redressées en conséquence.

Modifications aux conventions et estimations comptables déterminantes

Tel que mentionné plus haut, la Société a adopté le cadre conceptuel des IFRS pour ses conventions comptables au 1^{er} janvier 2011. Les modifications aux conventions et estimations comptables déterminantes, résultant de l'adoption des IFRS, et leurs impacts sur les estimations comptables sont décrits dans la section « Modifications aux conventions et estimations comptables déterminantes » du rapport de gestion de la Société pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2011, disponible sur <www.sedar.com> et <www.quebecor.com>.

Développements futurs en comptabilité au Canada

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et les impacts sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'ont pas encore été déterminés :

Nouvelles normes	Changements prévus aux normes actuelles
<p><i>IFRS 9 – Instruments financiers</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</p>	<p>L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, <i>Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</i>. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation.</p>
<p><i>IFRS 10 – États financiers consolidés</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</p>	<p>L'IFRS 10 a remplacé le SIC 12, <i>Consolidation – Entités ad hoc</i>, et une partie de l'IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i>. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.</p>
<p><i>IFRS 11 – Accords conjoints</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</p>	<p>L'IFRS 11 a remplacé l'IAS 31, <i>Participations dans des coentreprises</i>. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations contractuels, et non sur la forme juridique de l'accord. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.</p>
<p><i>IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec adoption anticipée permise)</p>	<p>L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrée relatives aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant d'accords conjoints, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.</p>
<p><i>IAS 19 – Avantages du personnel (y compris les régimes de retraite)</i> (Révisée) (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec application rétrospective)</p>	<p>Les changements à l'IAS 19 impliquent, entre autres, la comptabilisation immédiate du coût des prestations définies et la présentation de la composante de réévaluation dans les autres éléments du résultat global, ce qui élimine l'option précédemment disponible dans l'IAS 19 de comptabiliser ou de reporter les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes directement dans l'état des résultats. L'IAS 19 introduit également une approche de coût net financier qui remplace le rendement prévu sur les actifs du régime et les frais d'intérêts liés à l'obligation au titre de prestations définies par une composante unique de coût net d'intérêt calculé en multipliant l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies par le taux d'actualisation ayant été utilisé pour déterminer l'obligation au titre de prestation définies. De plus, tous les coûts au titre des services passés devront être reconnus à l'état des résultats dès que le régime est amendé et ne pourront plus être répartis sur des périodes de service futures.</p>

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2011, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Quebecor Media de continuer à déployer et à développer son nouveau réseau 4G et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Quebecor Media sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Quebecor est active, y compris la concurrence provenant d'autres moyens de transmission de programmations et de contenus ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui changeraient le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de produits de Quebecor Media ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour la mise en place de son réseau 4G ou pour le développement de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Quebecor ;
- la capacité de Quebecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Quebecor Media de restructurer avec succès les activités de son secteur Médias d'information afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Quebecor Media par lequel sont offerts les services de télévision, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Quebecor Media de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;
- les conflits de travail ou les grèves ;

- les changements dans la capacité de Quebecor Media d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leur interprétation, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences de Quebecor sur ses marchés, ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Quebecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Quebecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Quebecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 10 août 2011 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 10 août 2011

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2011		2010				2009	
	30 juin (1)	31 mars (1)	31 déc. (1)	30 sept. (1)	30 juin (1)	31 mars (1)	31 déc. (2)	30 sept. (2)
Exploitation								
Revenus	1 053,4 \$	990,5 \$	1 088,1 \$	969,9 \$	994,0 \$	948,1 \$	1 032,2 \$	924,4 \$
Bénéfice d'exploitation	358,5	294,3	359,1	332,0	351,9	290,4	387,6	301,0
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	60,0	35,9	58,2	56,1	62,9	43,4	84,0	52,9
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(2,3)	5,2	(10,0)	32,1	(1,5)	0,2	2,0	16,2
Éléments inhabituels	(2,5)	(6,8)	(1,6)	(5,2)	(0,6)	(8,7)	(12,2)	(1,3)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	1,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	55,2	34,3	46,6	83,0	60,8	34,9	73,8	69,4
Données par action de base								
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,93 \$	0,56 \$	0,90 \$	0,87 \$	0,98 \$	0,67 \$	1,31 \$	0,82 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,03)	0,08	(0,16)	0,50	(0,02)	-	0,03	0,26
Éléments inhabituels	(0,04)	(0,11)	(0,02)	(0,08)	(0,01)	(0,13)	(0,19)	(0,02)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	0,02
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,86	0,53	0,72	1,29	0,95	0,54	1,15	1,08
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)								
	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
Données par action diluée								
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,92 \$	0,55 \$	0,88 \$	0,86 \$	0,96 \$	0,66 \$	1,28 \$	0,81 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,03)	0,08	(0,16)	0,50	(0,02)	-	0,03	0,26
Éléments inhabituels	(0,04)	(0,11)	(0,02)	(0,08)	(0,01)	(0,13)	(0,19)	(0,02)
Activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	0,02
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,85	0,52	0,70	1,28	0,93	0,53	1,12	1,07
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)								
	65,0	65,0	65,0	65,0	64,9	64,8	64,7	64,6

(1) Les données financières pour les périodes de 2011 et de 2010 sont présentées conformément aux IFRS. Se référer à la note 17 « Transition aux IFRS » dans les états financiers consolidés résumés du deuxième trimestre 2011.

(2) Les données financières pour les périodes de 2009 sont présentées conformément aux PCGR du Canada.